



Agressions d'agent·es au MASA - Compte-rendu intersyndical du GT du 28 mai 2025

L'administration émet des propositions mais toujours pas de prise de parole publique par la ministre !

Après maintes demandes des représentants du personnel, l'administration a enfin convié les organisations syndicales à une **réunion de travail** dédiée à la **prévention des violences** envers les agent·es du MASA.

Dès l'ouverture, le ton était donné : « C'est un groupe de travail ; nous ne répondons que sur le plan technique, pas politique », a rétorqué le président de séance à notre vœu...

...un vœu que nous continuons de porter haut et fort : **une prise de parole publique et systématique de la Ministre de l'Agriculture pour condamner fermement tout acte de violence envers ses agent·es.**

Nous avons rappelé que les **agressions persistaient en situation de contrôle** (dans l'Orne, des collègues en santé animale et une vétérinaire ont été menacés de mort par des éleveurs, lors de ces derniers jours) - alors que nous rentrons en pleine activité de contrôles PAC - mais aussi dans d'autres domaines d'activités couverts par le MASA comme dans **l'enseignement agricole**. Pour exemple, un établissement - EPLEFPA de Mautauban - a dû fermer ses portes dans son intégralité, en raison d'une dégradation des lieux par la coordination rurale.

Or, une **prise de position publique de la ministre** n'a pas seulement une **portée politique** ; elle est aussi **morale**. Ce soutien ne doit pas être une déclaration isolée. Il doit être visible, fréquent et relayé dans les territoires. À défaut, le silence ministériel est interprété comme un abandon. Les agent·es ont en effet besoin de savoir qu'au plus haut niveau du ministère dans lequel elles et ils travaillent, ils bénéficient d'un **appui solide, affirmé et sincère**.

Sur les autres points abordés lors de la réunion :

- **Soutien préfectoral**

L'administration affirme que le message de la Secrétaire Générale a bien été relayé à tous les préfets via le MIOM. Pourtant, **les agent-es sur le terrain n'observent ni consignes claires, ni interventions visibles** des préfectures lors des tensions. **Il faut passer des intentions aux actes.**

- **Protection fonctionnelle**

La Direction des Affaires Juridiques travaille à une révision de la circulaire existante, qui sera présentée dans une réunion dédiée. Nous demandons que **la procédure soit simplifiée et accélérée**, car elle constitue aujourd'hui **une source de stress supplémentaire pour des agent-es déjà éprouvé-es.**

- **Recensement des agressions**

Le **recensement des agressions interroge**. L'administration reconnaît que les agressions sont certainement sous estimés dans les divers recensements. Il convient de réfléchir à une remontée plus efficace pour s'approcher au mieux de la réalité. Mais à ce stade, **aucun engagement de calendrier ni de moyens concrets** n'a été annoncé, notamment sur la communication, la formation, ou l'accompagnement des agent-es.

- **Enseignement agricole**

Les statistiques du MASA ainsi que celles du ministère du travail indiquent que le **secteur de l'enseignement est particulièrement touché** par les agressions. La DGER devra traiter cette problématique spécifiquement afin de proposer des mesures de prévention et un parcours de formation adapté pour les personnels de l'enseignement agricole.

- **Utilité du recensement**

Recenser, oui, mais pour quoi faire ? Des signalements **non suivis d'effet** ne peuvent qu'entraîner **désillusion et découragement**. Il est crucial d'**accompagner les agent-es** dans les suites possibles :

- Protection fonctionnelle (à octroyer automatiquement dans certains cas, comme à la SNCF)
- Dépôt de plainte par l'administration au nom de l'agent-e
- Reconnaissance automatique en accident de service/travail

- **Clarification des dispositifs de signalement**

L'administration reconnaît qu'il faut **mieux orienter les agent·es** entre la [cellule de signalement des violences](#) (discriminations, harcèlement moral ou sexuel et agissement sexiste) et la [fiche de signalement d'agression](#). Des notes de service seront actualisées, **intégrant notamment la question des violences numériques**, ce que nous saluons.

- **Communication**

Où trouver l'info ? **Les agent·es DDI ne consultent pas l'intranet du MASA**, les agent·es de l'enseignement agricole n'ont **pas accès facilement** à ces ressources sur *Chlorofil*. **L'affichage ne suffit pas** : il faut intégrer ces sujets dans les réunions d'équipe, les bilans ou revues annuels de direction.

- **Formation**

Les agent·es et encadrant·es ne sont pas formé·es à la gestion de conflit ou d'agression.
Il faut :

- S'appuyer sur les pratiques d'autres ministères (ex : OFB)
- Impliquer les DRAAF, en particulier les DR Formco
- Lancer **une campagne nationale de formation obligatoire**, y compris dans les SGCD ou pour les personnels administratifs des établissements de l'enseignement, avec des modules concrets : posture, droits des agent·es, outils de protection.

- **Prévention dans les contrôles**

Nous avons réaffirmé la nécessité de **mutualiser les bonnes pratiques** dans les situations de contrôle. Il faut aussi **documenter et condamner les comités dits "d'accueil"** mis en place par certains agriculteurs – qui relèvent clairement de **l'intimidation**. Le rapport interministériel sur le **contrôle unique (2024)** préconise :

« Doter rapidement cette régulation départementale d'un outil opérationnel conforme au RGPF pour rendre visibles l'ensemble des prévisions et réalisations de contrôles, ainsi que les exploitations sensibles ou à risques. »

- **Former les agriculteurs·trices**

La prévention commence **dès l'enseignement initial**. Il faut intégrer dans les programmes des établissements agricoles **l'importance et la légitimité des contrôles**. Cette mesure est déjà demandée dans un **rapport parlementaire de 2023** (cf : Commission Affaires économiques). Il est aussi indispensable que **les chambres d'agriculture s'impliquent**, et que des **agent·es de contrôle interviennent dans les lycées agricoles pour démystifier leur mission**.

Et maintenant ?

L'administration nous donne rendez-vous en septembre pour poursuivre les travaux. Mais d'ici là, les agent·es resteront exposé·es, sans réponse institutionnelle claire ni moyens concrets. L'attente est trop longue.

L'intersyndicale reste unie et déterminée à maintenir le dialogue. Mais elle n'attendra pas l'été pour interpellier, intervenir et exiger des mesures d'urgence à chaque nouvelle situation de violence.

TOU·TES UNI·ES pour que le ministère défende ses agent·es !

